

Compte rendu Commission de quartier du 09 Janvier 2023

QUARTIER 4.3

**Bonhoure - Guilheméry - Château de l'Hers –
Limayrac - Côte Pavée**

Le 09 janvier 2023 – 19h00- 22h30

Lieu : salle de LIMAYRAC

Participation : 53 personnes

Élues :

Mme Laurence Arribage, Maire de quartier 4.3

M Emilion Esnault, adjoint au maire en charge de la sécurité et de la tranquillité de l'espace public

Mme Annette Laigneau, adjointe au maire, en charge de l'urbanisme

Intervenants :

- Direction de le police Nationale et Municipale
- Chargé de mission CLSPD – Ville de Toulouse
- Direction de l'Aménagement – Toulouse Métropole
- Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse
- Pôle territorial Est – Toulouse Métropole

>Document support: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Équipe de secteur

Maison de la Citoyenneté Est

8 bis avenue du parc - 31500 Toulouse

05 67 73 83 54

Ordre du jour : Madame Arribage se présente et remercie les participants. Elle présente l'ordre du jour de la commission de quartier et rappelle que ce dernier a été établi avec les membres du bureau de quartier.

1. Actualités du quartier

1.1 Rencontres passées et à venir

Madame Arribage a présenté un bilan de ses actions sur le quartier que vous retrouverez sur le diaporama joint à ce compte rendu.

2. Tranquillité publique et sécurité

Madame Arribage introduit cette partie et laisse la Parole à monsieur Emilion Esnault.

Ce dernier présente les agents des services de police et de la ville présents à ses côtés et rappelle la politique volontariste en matière de sécurité que Monsieur le Maire défend depuis le début du mandat. Ainsi, depuis 2020, on comptabilise plus de 100 policiers municipaux supplémentaires et plus de 100 caméras de vidéo protection.

De plus, il souligne la coopération effective État / collectivité sur le territoire Toulousain. L'augmentation du nombre de policiers nationaux (+ 119) et d'effectifs pour la justice accompagne les efforts de la Mairie de Toulouse dans la dynamique de tranquillité publique.

Monsieur Esnault précise qu'à titre comparatif, sur la période octobre-décembre, entre 2021 et 2022 on compte - 20 % de vols avec violence, - 20 % de violence dans les transports et- 6 % de vol de voiture. Même si ces résultats sont positifs, Monsieur Esnault rappelle qu'il est nécessaire de continuer à travailler avec sérieux pour pérenniser ces résultats.

Le commissaire de Police, chef de division Toulouse Rive droite, prend la parole et présente l'organisation et la répartition des équipes sur le quartier 4.3 .

Le directeur Adjoint de la police municipale prolonge la présentation en détaillant les missions, l'organigramme et le rôle de la police municipale sur le territoire toulousain. Il rappelle l'importance de la coordination et de la coopération des acteurs de la sécurité, qui assure de meilleurs résultats sur le terrain. Sur le quartier 4.3, en 2022, on compte 2039

sollicitations « Allô Toulouse » (65 000 / an sur tout le territoire toulousain), 1082 interventions, 19 interpellations et 195 « fourrière ». Concernant la fourrière et les véhicules dits ventouses, le Directeur Adjoint précise que la fourrière avec ses 474 places est saturée. Pour répondre au nombre toujours grandissant de demandes d'enlèvements, la création d'un deuxième site est en cours d'étude.

Enfin, la responsable du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance rappelle l'importance de ce dispositif, qui a vocation à réunir régulièrement, à l'échelle d'un quartier, l'ensemble des acteurs qui concourent aux missions de sécurité publique et de prévention de la délinquance. Cette instance, pilotée par l'élu en charge de la tranquillité publique, assure la coordination des actions des acteurs, le partage d'informations (non-nominatives) et propose des mesures concrètes qui peuvent être à la fois coercitives et correctives pour répondre aux problématiques. De surcroît le partenariat établi entre Police Municipale, Police Nationale, Maire de Quartier, bailleurs sociaux, services jeunesse assure un partage d'informations qui renforce la portée des actions entreprises.

Cette présentation est conclue par une diapositive sur la participation citoyenne/ lutte contre les cambriolages. Ce dispositif, piloté par la responsable de secteur CLSPD, est une démarche citoyenne consistant à associer la population à la sécurité de son propre environnement en lien avec la Police Nationale, dans la lutte contre les cambriolages .

[Il y a des incivilités et des nuisances au quotidien place Pinel : chiens non tenus en laisse et des voitures ventouses , on appelle ALLO Toulouse et il ne se passe rien !](#)

Allô Toulouse, c'est 65 000 appels par an. Les appels concernant les équipes de la police Municipale leur sont immédiatement transmis. Cependant nous devons prioriser les interventions sur le territoire suivant le niveau d'alerte. Par ailleurs, nous avons l'objectif de mettre plus de policiers au sein même des quartiers pour plus de réactivité. Comme vu précédemment, l'augmentation des effectifs nous permettent de l'envisager.

Concernant les chiens non tenus en laisse, il faudra faire le lien avec le projet de réaménagement de la place qui est en cours de co-construction avec les habitants.

[Vous avez la vidéo surveillance, pourquoi ne pas sanctionner plus fortement les propriétaires de chiens ?](#)

La vidéo verbalisation ne peut être utilisée que pour le stationnement puisqu'on remonte à l'auteur de l'infraction via la plaque d'immatriculation. Nous n'avons pas la reconnaissance faciale comme dans d'autres pays dans le monde. Il est donc impossible de verbaliser ce

type d'incivilité. Cependant, pour faire face à ces problèmes, nous avons créé la brigade des incivilités. Composée de 25 agents « en civil », elle a procédé à 8000 verbalisations en 2022. Une campagne de pédagogie dissuasive sur la place Pinel pourra être programmée.

[Malgré plusieurs dépôts de plainte et des arrestations, nous n'avons aucune nouvelle sur les dédommagements suite à l'affaire des « pare-brises cassés » dans le quartier. Pouvez vous nous éclairer ?](#)

Les auteurs ont été arrêtés notamment grâce à la présence de caméras. Une relance auprès du procureur et des services de la police nationale concernés sera effectuée afin que les avis à victimes soient adressés rapidement.

[Doit on craindre des verbalisations suite à la mise en place de la ZFE ?](#)

L'État a demandé aux communes de mettre en place la ZFE. Le sujet de la qualité de l'air est un vrai enjeu puisqu'on recense en France 40 000 morts prématurées par an. En revanche nous considérons que les aides proposées par l'État ne sont pas à la hauteur des dépenses engendrées pour les ménages. Nous avons demandé à l'État de doubler le montant des aides envisagées d'ici 2024. De surcroît, il n'est pas prévu d'automatiser les contrôles. Les équipes de polices municipales étant déjà fortement mobilisées sur leurs missions actuelles, nous ne demanderons pas à nos agents de contrôler les vignettes crit'air, ce qui laissera le temps à l'État d'augmenter le montant de ses aides.

[3 .Le Projet urbain toulousain \(Cahiers Toulousains\)](#)

Madame Laigneau, élue à l'urbanisme prend la parole pour présenter les Cahiers Toulousains. Elle précise qu'elle fera un point en fin de présentation sur le PLUi H pour préciser le calendrier envisagé et la concertation prévue.

Les Cahiers Toulousains proposent une vision du projet urbain à long terme pour chaque secteur Toulousain. Ils déclinent de façon très précise les enjeux de la Ville de demain à l'échelle secteur et quartier. Ils font suite à la publication du « Manifeste » en 2018 qui présente sous forme de récit le projet urbain porté par la collectivité et du « plan-guide » en 2019 qui donne des orientations de projets à l'échelle de la ville

D'autres communes de la métropole toulousaine ont suivi l'exemple, en élaborant des plans-guides pour anticiper les évolutions urbaines, assurer l'intégration des nouvelles constructions et préserver ce qui fait l'identité et la qualité de leurs quartiers. En effet, la Métropole Toulousaine accueille chaque année 10 000 nouveaux habitants ! Chacune des

37 communes doit ainsi apporter une contribution pour faire face à l'enjeu d'accueil résidentiel.

Les Cahiers Toulousains ont fait l'objet d'une large concertation avec les habitants qui a permis de rencontrer 2000 participants, ce qui est significatif pour ce type de démarche de participation citoyenne.

La cheffe de projet Prospective & stratégie territoriale en charge du projet explique que ce document (un par secteur) a vocation à être public et partagé. Elle précise que le document présenté sera rendu public fin février et disponible sur internet. Les participants à la commission ont donc la primeur de la présentation.

Les Cahiers Toulousains fédèrent un ensemble de documents encadrant l'aménagement de la Ville. L'idée de cette démarche est de partir de ce qui fait aujourd'hui l'identité des quartiers et de s'appuyer sur ce diagnostic pour se projeter dans l'évolution du territoire demain. Chaque cahier dispose d'une fiche d'identité par quartier qui présente les éléments repères, les formes urbaines, les espaces naturels etc. Le document prend en compte les enjeux climatiques et a vocation à pressentir les besoins pour la ville de demain – par exemple sur ce quartier, il sera nécessaire que des opérations d'espace publics sur les cœurs de quartier sur Limayrac et Jean Rieux puissent accompagner l'arrivée du métro.

Ce document a permis de classer les tissus d'habitation (dits tissus mixtes) en quatre types :

- les secteurs « à préserver » : leur objectif est de maintenir la cohésion du tissu ancien sans le figer, conserver les ensembles patrimoniaux.
- les secteurs « à accompagner » : leur objectif est de permettre un accueil adapté et cohérent avec l'ambiance urbaine du quartier et les équilibres présents (typologie, paysage),
- les secteurs « à renouveler » leur objectif est de favoriser la mutation, selon une ambition d'accueil corrélée au niveau d'équipement du territoire.
- les secteurs « à restructurer » : initier et encadrer la transformation du territoire, par l'action conjointe du public et du privé. (exemple de la ZAC Guillaumet, sous maîtrise publique)

A la fin de la présentation, madame Laigneau prend le relais pour rappeler les grands contours du PLUi-H. Ce document réglementaire et opposable est soumis à une évaluation environnementale et comprend :

- un diagnostic territorial des besoins du territoire,
- un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui fixe les orientations générales pour l'évolution du territoire définies par les élus en terme d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces
- des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : traduisent les principes d'aménagement dans le respect du PAD
- un programme d'orientations et d'actions (POA) : détaille les mesures et les informations nécessaires à la mise en oeuvre de la politique de l'habitat
- des pièces réglementaires : fixent les règles générales opposables aux autorisations d'urbanisme, à travers des documents graphiques et des documents écrits
- des annexes : rassemblent l'ensemble des informations utiles et des contraintes à prendre en compte sur le territoire, relevant pour la plupart d'autres législations (servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, Zones d'Aménagement Concertées, etc.).

Madame LAIGNEAU précise le calendrier prévu et les modalités de concertation à venir (voir diaporama et retrouvez toutes les informations sur le site de Toulouse Métropole)

Je me réjouis de la présentation qui a été faite mais elle ne fait pas écho à la réalité de ce que j'observe au quotidien dans le quartier. En effet je constate que de nombreuses maisons individuelles sont remplacées par des immeubles, je parle par exemple de l'avenue de Castres.

On ne décide pas d'être attractif et donc accueillir 10 000 habitants par an ! C'est un fait, au même moment où d'autres villes vieillissent, Toulouse séduit. L'attractivité économique et l'emploi (+5000 emplois chaque année) sont au rendez-vous et en plus le solde démographique naturel (naissances) y est très positif ! Concrètement, il faut répondre à la demande de création de 7000 logements par an répartis équitablement entre la ville de Toulouse et les autres communes de la Métropole (50/50).

Le choix de densifier l'avenue de Castres est assumé car cette avenue est bien desservie en transports en commun (linéo) et se trouve à proximité de la rocade. Cela permet en contrepartie de sauvegarder les zones pavillonnaires situées derrière.

L'équilibre entre offre de logements, cohésion architecturale et sauvegarde d'un patrimoine pavillonnaire historique reste complexe. C'est en cela que le travail réalisé sur les Cahiers Toulousains prend tout sens. Il vient alimenter nos réflexions et nos arbitrages. La mutation d'une ville comme Toulouse a été engagée au début des années 90 avec l'afflux massif de nouveaux arrivants attirés par une économie florissante associée à une qualité de vie remarquable. Nous ne pouvons raisonnablement plus pratiquer l'étalement urbain pour des raisons écologiques et afin d'appliquer la nouvelle loi Climat et Résilience. Le renouvellement urbain est à privilégier quand il est possible. Globalement nous restons très vigilants sur l'ensemble des projets que nous recevons et sur les qualités qu'ils proposent.

4. Aménagement et Travaux

Le Responsable du Domaine Développement et Aménagement du Pôle Territorial Est présente les derniers aménagements sur la voie publique réalisés depuis la dernière commission, puis dans un second temps, il expose les études en cours et les projets à venir. (voir diaporama de présentation).

[Impasse Liliane Desgraves : Peut on aménager les abords des collectifs ?](#)

Pour l'instant ce n'est pas possible. Nous sommes encore en cours de négociations sur les acquisitions foncières nécessaires au projet d'ouverture de l'impasse Liliane Desgraves.

[Y aura t-il une réunion d'information sur les travaux de la troisième de métro dans le secteur Limayrac ?](#)

Comme cela été présenté dans le diaporama, une réunion est en cours de programmation pour le premier trimestre 2023.

[Il y a une modification de la ligne 37, notamment sur son parcours allées de Limayrac , mais nous n'avons pas eu de plan de circulation de voiture.](#)

Une demande auprès de Tisséo va être faite, et, le cas échéant le plan sera transmis par les canaux habituels de communication.

Où en est on de la jonction Est ?

Les études se poursuivent. Madame ARRIBAGE précise qu'elle n'a pas été destinataire d'une synthèse des contributions des habitants et qu'elle va le demander dans les meilleurs délais. En l'absence d'éléments actualisés sur ce dossier il est préférable de clôturer la séance, nous aurons l'occasion d'échanger de nouveau à ce sujet.

Fin de la séance vers 22h30